



Pression de la part de la mairie

Par matfco

bonjour nous sommes un club de football nous sommes en plein travaux dans les vestiaires la mairie nous demandes de finir les travaux en quatre jours pour cause de brocante .la mairie est au courant des travaux et nous a subventionné les ballon d eau chaude tout le reste (isolation douche électricité plus au norme donc on décide de refaire a nos frais plus de 5000euro investi contre 800 de la mairie)que pouvons nous faire et a t elle le droit de nous interdire l accès au bâtiment si oui pouvons nous récupérer nos investissement

merci de votre réponse
cordialement Mathieu

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ce local appartient à la mairie ?
Quelle convention d'occupation vous a été accordée ?
Et qu'est-il convenu par écrit concernant ces travaux ?